

- **Impact du COVID 19 sur l'exercice 2020**
- **Assemblée Générale Mixte 2020**

Paris La-Défense, le vendredi 27 mars 2020 : Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que les perspectives 2020, présentées le 14 février 2020 dans le cadre des résultats 2019, devront désormais être revues en fonction du potentiel impact du COVID 19 sur les activités du Groupe.

Le Groupe s'est attaché en priorité à assurer la sécurité sanitaire de ses salariés, de ses clients et de ses fournisseurs.

Compte tenu du manque de visibilité lié à l'environnement actuel, de la volatilité induite par cette situation et de l'impact que pourraient avoir les plans de relance déjà annoncés dans un certain nombre de pays, le Groupe n'est pas en mesure de fournir à ce stade des éléments d'appréciation précis sur l'évolution de ses marchés et de ses performances financières sur l'ensemble de l'exercice 2020.

Dans ce contexte inédit, des mesures d'adaptation sont d'ores et déjà mises en place, et notamment un plan de réduction des coûts opérationnels et de report d'investissements industriels non-stratégiques.

En ce qui concerne sa situation bilancielle, le Groupe rappelle que :

- ses besoins de financement court terme sont aujourd'hui couverts par des lignes de crédit non tirées, sécurisées, disponibles et suffisantes pour faire face aux prochaines échéances de remboursements ;
- les conditions et engagements (« covenants ») inscrits dans ses contrats de financement sont respectés. A ce stade, et compte tenu des éléments ci-dessus, le Groupe considère le risque de non-respect des « covenants » comme faible.

Assemblée Générale 2020

L'Assemblée Générale Mixte 2020 du Groupe se tiendra le vendredi 3 avril 2020 à 10h00. Comme indiqué dans son communiqué de presse du 19 mars 2020, il est rappelé qu'afin de respecter les mesures prises par le gouvernement pour limiter le risque de contamination au COVID-19, les actionnaires ne sont pas admis à participer physiquement à cette Assemblée.

Les actionnaires sont invités à voter par correspondance ou à retourner leur pouvoir ainsi que d'éventuelles questions écrites par message électronique à l'adresse suivante : relations.investisseurs@vicat.fr ou, à défaut, par courrier à l'adresse du siège social : VICAT SA Tour Manhattan 6 place de l'Iris 92095 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

La présentation de l'Assemblée Générale Mixte sera disponible dès le 3 avril 2020 à 09h30 sur le site www.vicat.fr.

Les modalités de suivi de l'Assemblée Générale seront précisées sur le site internet du groupe Vicat www.vicat.fr le mardi 31 mars 2020 à 10h00 (CET).

Un compte-rendu détaillé de l'Assemblée Générale Mixte 2020 sera publié ultérieurement sur www.vicat.fr.

Prochaine publication :

Chiffre d'affaires et résultats du premier trimestre 2020 : le 5 mai 2020 après clôture de la bourse.

Contacts Relations Investisseurs :

Stéphane Bisseuil :
Tél. + 33 1 58 86 86 05
stephane.bisseuil@vicat.fr

Contacts Relations Presse :

Marie-Raphaelle Robinne
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04
marie-raphaelle.robinne@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie **plus de 9 000 personnes** et a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 2,740 milliards d'euros** en 2019, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est **présent dans 12 pays** : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Près de 64% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui **3 métiers principaux** que sont le **Ciment**, le **Béton Prêt à l'Emploi (BPE)** et les **Granulats**, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.